

Circonscription Nevers1

Secrétariat

Affaire suivie par :
Laurence DOBINET
Tél : 03 86 93 22 10
Mél : ien58nevers1@ac-dijon.fr

DSDEN de la Nièvre
19 place Saint Exupéry – CS70074
58 000 NEVERS

Nevers, le 31 janvier 2022
L'inspectrice de l'Éducation nationale
de la circonscription de Nevers1

à

Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs
d'écoles

Mesdames et Messieurs les enseignantes et
enseignants

Mesdames et Messieurs les enseignantes et
enseignants spécialisés et psychologues des RASED

Objet : Note de service n° 3
(à diffuser à tous les enseignants par voie électronique)

Cette première note de service de l'année 2022 traitera principalement de la sécurisation du parcours de l'élève.

I/ Les évaluations nationales CP

➤ **Calendrier :**

Comme vous le savez, la passation des épreuves a été reportée à une date ultérieure. Nous ne manquerons pas de vous la communiquer dès que nous en aurons connaissance.

➤ **Exploitation :**

Vous trouverez en PJ une feuille de route qui pourra vous aider dans votre analyse et les actions de remédiation à mettre en place. Il s'agit de se placer dans le dispositif EvalAide que nous vous avons présenté : évaluer pour aider. Les RASED pourront vous accompagner dans cette réflexion qui se déroulera en CMC.

3 pièces jointes :

Pièce jointe n°1 : feuille de route – évaluations CP
Pièce jointe n°2 : Commission de Personnalisation des Parcours – annexe1
Pièce jointe n°3 : Commission de Personnalisation des Parcours – annexe2

II/ La commission de Personnalisation des Parcours

Afin que nous puissions étudier les dossiers dans un délai raisonnable la date limite de renvoi des dossiers à la circonscription est fixée au **jeudi 10 mars, uniquement sous format numérique.**

Vous trouverez en PJ deux documents (annexes 1 et 2) qui vous aideront dans la constitution des dossiers tant au niveau du fond que de la forme.

Merci de joindre également au format pdf les travaux d'élèves suivants :

- 1- une dictée ;
- 2- une production d'écrits ;
- 3- une résolution de problème.

Le tout (annexe2 et travaux d'élèves) sera à renvoyer à Anne Waeckerlé.

Je vous remercie de respecter ces demandes qui n'ont pour autre but que de faciliter l'examen du dossier par les membres de la Commission de Personnalisation des Parcours.

Les cas soumis à l'examen de la Commission doivent être étudiés préalablement avec les RASED.

III/ Liaison école/collège

Rappel des dates fixées :

- Collège d'Imphy : 12 avril 2022 à 17h15
- Collège Nevers Victor Hugo : 10 mars 2022 à 17h15
- Collège de Decize : 11 avril 2022 à 17H15
- Collège Saint Pierre le Moutier : 24 mars 2022 à 17h15
- Collège de Dornes : 28 mars 2022 à 17h15
- Collège Nevers Les Courlis : 7 avril 2022 à 17h15

Les dates des conseils école/collège consacrés aux PPRE passerelle vous seront transmises ultérieurement. Nous reprendrons les mêmes documents que l'an passé car ils ont été appréciés tant de votre part que de la part des professeurs de 6ème.

La période est compliquée pour chacun d'entre vous et je tenais à vous remercier de votre engagement au service de nos élèves.

**L'inspectrice de l'Éducation nationale
de la circonscription de Nevers1**

Annette GIEN